

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°290/2022

A la Société CENTRAL MOTORS SARL

Après avoir reçu le Contrat du marché n°002/CAB/MIN/TVCD/2021, conclu avec le Ministère des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, pour un montant total hors taxe de dollars américains treize millions cent quarante-deux mille cent nonante (USD 13.142.190) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 91.995,33 (dollars américains nonante un mille neuf cent nonante cinq, trente-trois centimes)

Fait à Kinshasa, le 04/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général